

Nom – Adresse

Tél - Mail

A Mr le Recteur de l'académie de  
Adresse

**Objet :** Recours gracieux contre l'arrêté individuel en date .....2013

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants. Je suis actuellement professeur (certifié / agrégé) de ..... depuis le ... septembre ..... et affecté au lycée ..... à ..... depuis le ..... J'ai reçu le ..... 2013 un arrêté en date du ..... 2013 me signifiant mon changement de discipline en ..... Cet arrêté appelle de ma part plusieurs remarques :

- Le changement de dénomination n'est pas anodin sur le plan pédagogique.  
[argument à utiliser et à développer en fonction des disciplines].
- Il est fait référence à un arrêté ministériel en date du 17/12/2012, sans mention d'une source plus précise, ni d'une publication : si cet arrêté n'a pas été publié, il ne m'est bien entendu pas opposable.
- Si tant est à penser que cet arrêté ait bien été régulièrement publié, la rétroactivité dont est entaché l'arrêté individuel me concernant ne peut que vous conduire à le retirer. En effet, l'arrêté ministériel est en date du 17 décembre 2012, votre arrêté individuel en date du ..... 2013 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> septembre 2012 soit 3 mois et ½ avant l'arrêté ministériel qui organise le changement de discipline.
- Le changement de discipline qui m'est imposé est assimilable à une mutation d'office dans l'intérêt du service et devrait être précédé de la consultation de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des professeurs (Certifiés / Agrégés), dont je fais partie, voir en ce sens CE n° 118007 du 27 novembre 1996, publié au Lebon.

C'est pourquoi, pour toutes ces raisons, Monsieur le Recteur, vous ne pourrez que retirer l'arrêté contre lequel je recours devant vous.

Veillez, etc... (formule de politesse).

Nom

Signature